

RAPPORT DE GESTION

LES COMPTES « RESSOURCES – EMPLOIS »

ORIGINE DES RESSOURCES

Dons collectés auprès du public

Leur montant atteint 1 274 580 € pour l'exercice 2022 contre 1 427 681 € en 2021 soit une baisse de 153 101 €.

Cotisations des adhérents

Le nombre d'adhérents est de 14 814, soit une baisse importante par rapport à 2021 (15 906 adhérents). Le montant des cotisations s'élève à 118 512 € alors qu'en 2021 le total était de 127 248 € soit un différentiel de 8 736 € en moins.

Le montant total des ressources issues du marketing s'élève donc à 1 393 092 € contre 1 554 929 € en 2021 soit une baisse globale de 161 837 €.

Il est nécessaire de continuer régulièrement nos actions de marketing et de manifestations diverses afin d'endiguer la baisse du nombre d'adhérents et pérenniser nos ressources.

Legs

Leur montant s'élève à 507 035 € contre 597 801 € en 2021. Il est difficile de maîtriser ces rentrées de fonds toujours aléatoires. Il ne faut pas oublier le caractère très exceptionnel de ces ressources.

Subventions et autres concours publics

Les autres produits affectés aux missions sociales sont de 20 706 € et représentent des subventions des collectivités locales pour 1 750 €, 12 000 € pour le soutien psychologique avec la CPAM Lille-Douai, 3 000 € de l'Agence Régionale de Santé pour agir en prévention auprès des personnes en situation de vulnérabilité sociale, 1 500 € de l'ADPS dans le cadre de Mars Bleu, 2 456 € de subventions diverses.

Autres fonds privés pour un total de 10 533 €

Il est constitué cette année par le partenariat Leclerc dans le cadre du programme Adolescents et cancer pour 5 533 € et de 5 000 € de la Fondation Orange pour nos actions de soutien psychologique.

Autres produits liés à la générosité du public

Ils représentent un montant total de 27 053 € (10 997 € en 2021) et se décomposent comme suit :

- Produits affectés aux missions sociales 3 755 €
- Ventes (dont abonnements Vivre) 5 121 €
- Activités de récupération de radiographies 1 059 €
- Produits financiers 4 262 €
- Manifestations 12 856 €

Autres produits

Ils représentent un montant total de 221 301 € (83 142 € en 2021) et se décomposent comme suit :

- Contributions financières sans contrepartie : 148 954 € (74 424 € en 2021)
- Parrainage des entreprises : 11 726 € (828 € en 2021)
- Autres produits (transfert de charges, produits exceptionnels) : 60 622 € (7 890 € en 2021)

L'augmentation des autres produits en 2022 s'explique notamment par la mise en place de partenariats telles que l'opération arrondi de caisse avec les centres E. Leclerc et KIABI et le soutien de nombreuses structures associatives et privées.

Utilisation des fonds dédiés sur exercice antérieur 56 662 €

Le total général des ressources est de 2 236 383.70 € (- 45 882.02 vs 2021).

AFFECTATION DES RESSOURCES

Actions de lutte contre le cancer (Missions sociales) :

Elles représentent 65 % du total des emplois (67.75 % en 2021).

Recherche, Information pour la Prévention et le Dépistage, Actions en direction des Malades et leurs proches.

Les fonds affectés aux missions sociales sont de 1 479 452 € en 2022 contre 1 463 858 € en 2021, soit une augmentation de 15 594 €.

Nous allons voir la répartition de ces fonds dans les différentes missions que mène le Comité du Nord dans la lutte contre le cancer.

RECHERCHE :

En 2022 : 801 692 € ont été affectés à la recherche dont 358 925 € aux programmes nationaux, pour le financement d'une équipe labellisée – N. PREVARSKAYA (Cancer de la Prostate), en soutien du programme national Cancers et adolescents, en soutien du programme E3N sur les cancers féminins, en soutien du projet PAIR sur le cancer du pancréas (avec l'INCa et l'ARC), pour le financement de deux allocations de doctorants et 395 000 € à la recherche régionale, contre 865 867 € en 2021, soit une baisse de 64 175 €.

Cette somme attribuée à la recherche représente 54.2 % de l'ensemble des fonds affectés aux missions sociales.

PREVENTION ET DEPISTAGE :

En 2022 : 141 805 € ont été affectés à cette mission, dont 38 503 € dans le cadre de l'appel à projets, contre 154 425 € en 2021 soit une baisse de 12 620 €.

Cette somme attribuée à la prévention représente 9.6 % de l'ensemble des fonds affectés aux missions sociales.

ACTIONS EN DIRECTIONS DES PERSONNES MALADES ET LEURS PROCHES :

En 2022 : 531 499 € ont été affectés aux actions en direction des malades et des proches, dont 134 766 € de subvention dans le cadre de l'appel à projets contre 438 928 € pour 2021, soit une augmentation de 92 571 €.

Cette somme attribuée à l'action pour les malades représente 35.9 % de l'ensemble des fonds affectés aux missions sociales.

Dans cette mission sociale, l'aide financière aux personnes représente 196 540 € (fonds de secours), soit 13.28 % des missions sociales et 37 % de la mission APPM alors qu'en 2021 nous avons affecté la somme de 175 178 € soit une augmentation de 21 362 €.

SOCIETE ET POLITIQUE DE SANTE

En 2022 : 3 342 € au titre de cette mission visant à défendre les droits des personnes malades et de leurs proches.

Cette somme attribuée à la mission société et politiques de santé représente 0.23 % de l'ensemble des fonds affectés aux missions sociales.

12

ACTIONS DE FORMATION

En 2022, 1 114 € au titre de la formation et de l'amélioration des pratiques.

Frais de recherche de fonds

Ils sont de 389 795 € et sont notamment composés de 305 985 € de frais d'appel de dons, 62 996 € de frais de traitement de dons, 20 800 € d'achats pour manifestation et représentent 17.12 % du total des emplois, contre 359 013 € en 2021, soit une augmentation de 30 782 €.

Les frais de fonctionnement

Ils s'élèvent à 389 788 € contre 337 879 € en 2021 et se décomposent comme suit :

➤ Frais de communication

Ils sont de 54 822 € et représentent les frais engagés pour notre communication interne et externe ainsi que les diverses actions de communication du Comité (2.41 % du total des emplois).

➤ Fonctionnement

Ils s'élèvent à 266 264 € (11.69 % du total des emplois).

➤ Cotisations statutaires

Elles s'élèvent à 30 074 € et représentent les sommes versées à la Fédération de la Ligue (10% des ressources du Comité hors legs)

➤ Autres charges

Elles comprennent les dotations aux amortissements et les charges financières de l'exercice pour un montant de 24 162 € (1.06% du total des emplois) et les impôts et taxes pour 14 243 € (0.63%).

Provisions

1 663 €

Fonds dédiés

16 770 €

Le total général des emplois s'élève à 2 277 467.36 €

L'exercice se solde par un déficit de 41 083.66 €

Je précise que nous sommes agréés par le Comité de la Charte de déontologie faisant appel à la générosité du public qui a pour mission de contrôler également notre organisme en tant qu'audit externe.

Nous sommes soumis par à un contrôle annuel appliqué par notre Commissaire aux Comptes le cabinet CTN à Lezennes dont le rapport vous sera présenté selon l'ordre du jour de cette Assemblée Générale.

En outre, la ligue doit répondre à la Cour des comptes qui procède logiquement à de nombreux contrôles.

Approbaton des comptes

Sur proposition du Conseil d'Administration qui a arrêté les comptes le 20 Mars 2023, je demande à l'Assemblée Générale de bien vouloir délibérer sur l'affectation du résultat en réserve générale.

Après cette affectation le poste de Réserve générale s'élèvera à **2 792 573.64 €**.

BILANS FINANCIERS

Actif

La trésorerie disponible au 31 Décembre 2022 est de 3 768 672 €.

L'actif immobilisé est essentiellement composé de l'immeuble situé au 4/6 rue Pierre Dupont ainsi que des dépenses engagées au cours de l'exercice et notamment l'achat d'équipements informatiques et la rénovation de notre salle d'activités collectives, déduction des amortissements et provisions.

Passif

Nos réserves s'élèvent à 2 833 657 € en début d'exercice. A cela vient se déduire le solde déficitaire de 41 084 € sur l'exercice 2022 soit un montant de réserve s'élevant à 2 792 574 €.

Les provisions sont composées de 65 000 € pour risques (litige en cours) et 24 946 € pour charges (retraites).

Les dettes sont essentiellement composées des financements de chercheurs, votés en fin d'exercice qui n'ont pas été versés avant la clôture de l'exercice.

Compte de Résultat

Le résultat d'exploitation 2022 est de - 91 329.52 € et donc en diminution par rapport à 2021 (- 144 858.09 €).

Les produits d'exploitation ont diminué de 98 351 € entre 2021 et 2022.

Il est important de noter les éléments suivants :

- Après une stabilisation du nombre d'adhérents en 2021, celui-ci diminue significativement en 2022. Les cotisations s'élèvent à 118 512 € (contre 127 248 € en 2021).
- Les subventions et concours publics sont restés stable sur l'exercice : 20 706 € contre 24 746 € en 2021.
- Les ressources liées à la générosité du public sont en baisse : - 10.5% (1 285 114 € en 2022 contre 1 435 832 € en 2021).

Les charges d'exploitation ont augmenté de 46 506 € (+2.09 %) notamment car :

- Les salaires et traitements ont augmenté de 33.37 % (deux embauches en 2022)
- Les charges sociales ont augmenté de 5.66 %
- Les impôts et taxes ont augmenté de 84.17 %
- Les dotations aux amortissements et provisions sont inférieures à celles de l'exercice précédent -11.68 % (21 973 € en 2022 contre 24 877 € en 2021)
- En revanche, les fonds reportés et dédiés sont nettement plus bas en 2022 (- 70.4 %)

L'année 2022 se solde par un résultat déficitaire de 41 083.66 € contre un résultat excédentaire en 2021 de 58 220.79 €.

PERSPECTIVES 2023

Nous entamons une réflexion sur notre organisation territoriale. Au-delà du soutien via notre appel à projets auprès de structures sur l'ensemble du département, nous souhaiterions avoir des dynamiques sur l'ensemble du département (réseaux de bénévoles, liens avec les collectivités, ...).

Nous souhaiterions également pérenniser l'accueil des personnes en mécénat de compétences qui représentent un soutien important dans le développement de nos actions en communiquant auprès des entreprises qui proposent ce dispositif à leurs salariés, la fin du mécénat de compétences de Madame Patricia GITS prenant fin en Mai 2023.

Pour l'exercice 2023, nous estimons des ressources s'élevant à 1 930 000 € et des emplois à 2 402 000 € soit un déficit de 472 000 €.

Le déficit prévu pour l'exercice 2023 nécessitera une reprise sur la Réserve Générale de : 472 000 €.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les faits marquants survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Signature du pacte républicain ;
- Application de la nouvelle convention qui régit le traitement des legs et libéralités ;
- Nomination de Monsieur Denis-Yves LESAULT au sein du Conseil d'Administration en qualité de correspondant national de la Ligue ;
- Pérennisation du poste de Madame Marie-Christine THIRY en qualité de Secrétaire/Agent d'Accueil en Juillet 2022 en CDI ;
- Embauche de Mademoiselle Laurine BIGOTE en qualité d'animatrice en Juin 2022 en CDI ;
- Fin du mécénat de compétences de Madame Nadine DESCAMPS en Novembre 2022 mise à disposition par le groupe Orange ;

En ce qui concerne les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice, nous pouvons mentionner le licenciement d'une salariée, en date du 06/01/2023. Cela aura donc un impact sur les comptes de 2023. Des travaux d'aménagement du rez-de-chaussée, pour environ 100 000€, vont également être réalisés au début de l'année 2023.

Pour conclure, dans ce contexte, nous estimons que la poursuite de nos actions n'est pas remise en cause.

Véronique ROUCOU
Trésorière du Comité du Nord

